# FLASH INFO

Mai-Juin 2022
n°44

MAIRIE de Montilliers

2 place du comte Hector
49310 Montilliers
02 41 75 81 54
mairie.montilliers@wanadoo.fr
http://www.montilliers49.fr
facebook.com/Montilliers/

DANS CE NUMÉRO

Comptes rendus du Conseil Municipal

Avis Municipal

Vie Associative

Évènements à venir

Flyers

## Comptes rendus Conseil Municipal

### 16 Mars :

**Subventions communales 2022 :** le conseil municipal décide d'accorder les sommes suivantes :

| Associations | Subventions en € |
|---|---|
| ACAOAB Le Prieuré -Restaurant scolaire | 11 170,00 € |
| Montilliers Patrimoine | 1 000,00 € |
| Rev'Arts | 500,00 € |
| Assistantes Maternelles du Vihersois | 105,00 € |
| Initiatives Emplois | 448,00 € |
| Initiatives Emplois Services | 647,00 € |
| Centre Social « Le coin de la Rue » | 13 866,47 € |

**Participation aux frais de fonctionnement de l'école primaire privée de Montilliers :** suite à la rencontre de la commission avec l'OGEC, il est décidé d'attribuer la somme de 58 530,41 € pour l'année 2022, soit 713,78 € par élève domicilié à Montilliers scolarisé à l'école Saint Louis Saint Joseph.

**Participation aux frais de fonctionnement de l'école Saint-Pierre de Chemillé commune déléguée de Chemillé-en-Anjou :** suite à leur demande le conseil municipal accepte d'attribuer la somme de 522,45 € pour un enfant domicilié sur la commune fréquentant cette école.

**Taux d'imposition 2022 :** le Conseil municipal, décide à l'unanimité de ne pas augmenter les taux d'imposition pour 2022 à savoir :

- Taxe Foncière (bâti) : 43,79 %
- Taxe Foncière (non bâti) : 43,51 %

**Approbation des comptes de gestion 2021 :** dressés par le Service Gestion Comptable de la Trésorerie de Cholet concernant les budgets : Commune, Lotissement « La Fontaine », Lotissement « La Fontaine II » et Photovoltaïque.

**Vote des Comptes administratifs 2021 :** comme la loi l'oblige, le maire a quitté la salle au moment du vote des comptes administratifs. Le Conseil a voté à l'unanimité les comptes administratifs 2021 en Fonctionnement et Investissement des budgets suivants :

| | Fonctionnement | | | Investissement | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | **Dépenses** | **Recettes** | **solde** | **Dépenses** | **Recettes** | **Solde** |
| **Commune** | **612 367,29 €** | **1 042 487,88 €** | **430 120,59 €** | **143 730,81 €** | **522 113,78 €** | **378 382,97 €** |
| **Lotissement La Fontaine** | **5 020,00 €** | **94 312,00 €** | **89 292,00 €** | **94 312,00 €** | **0,00 €** | **- 94 312,00 €** |
| **Lotissement La Fontaine II** | **0,00 €** | **0,00 €** | **0,00 €** | **0,00 €** | **0,00 €** | **0,00 €** |
| **Photovoltaïque** | **1 835,68 €** | **2 457,35 €** | **621,67 €** | **0,00 €** | **1 750,00 €** | **1 750,00 €** |

**Création d'une nouvelle adresse :** l'immeuble adressé au « 36 Route d'Angers » n'a plus d'accès du côté de cette voie. Actuellement son accès principal se situe « Rue du Prieuré », il est décidé de créer une nouvelle numérotation : « 2 Bis rue du Prieuré ».

**Fongibilité des crédits en section de fonctionnement et d'investissement :** avec le basculement à la nomenclature M57, le conseil municipal autorise Mr le Maire à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre au sein de la même section dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de la section à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel. Le maire est tenu d'informer l'assemblée délibérante des mouvements de crédits opérés.

**Réparation éclairage public stade de football :** le conseil accepte de verser un fonds de concours de 75% au profit du SIEML pour la réfection de l'armoire de commande, le montant de la participation s'élève à 1 678,16 € T.T.C.

**Créances irrécouvrables :** les loyers non perçus de Mr CALAIS (décédé), logement du 7 Place du Comte Hector, s'élèvent à 2 033,00 €. Il est décidé d'admettre en non-valeur ces créances au compte 681 sur le budget 2022.

**Commission Fêtes et Cérémonies :** la fête des associations du 1er juillet 2022 sera sur le thème « Espagnol ».

**Le foyer des jeunes :** une partie du parquet doit être rénovée.

**Toilettes publiques :** les travaux sont pratiquement terminés, reste une fenêtre à poser.

**Commission Environnement :** la présentation du badge est nécessaire pour entrer à la déchèterie de Vihiers. Les camions bennes ne seront plus acceptés à partir du 01/01/2023.

**Commission Enfance Jeunesse :** le centre social organise un forum d'orientation le 22 avril 2022 à la salle des loisirs à Vihiers en présence de partenaires. Une convention territoriale globale est en projet sur tout le territoire de l'Agglo Une nouvelle structure de jeux est installée aux Mille pattes.

**Commission cimetière :** le règlement sera mis à jour concernant les articles sur l'espace cinéraire.

**La Commission Communale Actions Sociales :** se réunira le mardi 29 mars 2022 à 20h30.

**Voiturage Solidaire :** est le nouveau terme qui remplace « Transports Solidaires ». Le C.C.A.S. est responsable du transport et le centre social reste le gestionnaire de ce service.

**2 Bis et 2 Ter Rue du Lys :** les travaux concernant la viabilisation des 2 logements sociaux de Maine-et-Loire Habitat vont commencer 2ème quinzaine de mars.

**Lotissement La Fontaine 2 :** les travaux de réfection du réseau d'assainissement et la mise aux normes de la station d'épuration seront réalisés sur l'année 2022, le Sous-Préfet et la DDT nous autorisent à poursuivre le dossier. L'entreprise FlyCadegeau doit procéder à des études d'incidences sur le terrain 2ème quinzaine de mars. Les personnes intéressées par la réservation de lots doivent se manifester à la mairie.

**Création du Club House :** Lieux Equations cabinet d'architectes nous a transmis le DCE (Dossier de Consultations d'Entreprises), nous procédons à l'appel d'offres à la concurrence.

**La Commission Communale des Impôts Directes** se réunira le mardi 12 avril 2022 à 10h00.

## 13 Avril :

**Intervention de la C.C.I. (Chambre des Commerces et d'Industrie) du Maine-et-Loire :** Mr MERLET nous transmet l'analyse des enquêtes sur la potentialité commerciale sur notre territoire réalisées auprès des Montéglésiens et des entreprises. Nous avons un retour faible des enquêtes auprès des familles par contre les salariés des entreprises ont très bien répondu. Il en ressort principalement le besoin de restauration, de marchés de produits locaux…. Un groupe de travail est composé au sein du conseil pour étudier avec nos commerces et nos entreprises comment répondre aux attentes de nos citoyens et salariés.

**Subventions 2022 :** le conseil municipal accorde les sommes suivantes aux associations :

| Associations | Montant attribué |
|---|---|
| Centre de Loisirs « le Clé » | 3 309,00 € |
| Familles Rurales | 500,00 € |
| Foyer des jeunes | 100,00 € |

**Régie de recettes :** la délibération en date du 13 janvier 2022 est abrogée. Une nouvelle délibération est prise pour instituer une régie de recettes produits divers afin de permettre l'encaissement des photocopies, les recettes liées aux locations de salles.

**Affectation du résultat 2021 :** le conseil municipal vote à l'unanimité le résultat énoncé et les chiffres qui seront reportés au budget primitif 2022.

**Centre-bourg :** le cabinet VIC OUEST, Mr VIAL a présenté à la commission voirie un plan provisoire de l'aménagement de la traversée du bourg. Celui-ci va être étudié par la commission voirie avant une nouvelle rencontre avec le cabinet et le département.

**Impasse des Galauderies / rue des Arcades :** à la demande des riverains, la commission voirie réfléchit sur le moyen de sécuriser la circulation entre les piétons et les véhicules.

**Foyer des jeunes :** une inauguration sera programmée prochainement. Il est demandé de poser une crédence au-dessus de l'évier.

**A.B.S. (Analyse des Besoins Sociaux) :** C'est une obligation réglementaire pour chaque commune. Il s'agit d'effectuer un diagnostic sociodémographique sur le territoire. Pour accompagner cette démarche, une réflexion avec le centre socioculturel est en cours.

**Information :** cette année seront édités 2 bulletins municipaux. Les associations et les commissions communales doivent rendre leur article pour le 25 mai concernant le bulletin du 1er semestre 2022.

**Commémoration du 8 mai de l'armistice 1945 :** la cérémonie se déroulera à 11h au monument aux morts.

**Emploi saisonnier :** pour le remplacement de nos agents pendant la période estivale, la commune fait appel à Constant HUDON du 8 août au 4 septembre.

**Création du Club House :** l'avis d'appel d'offre à la concurrence a été lancé. Les entreprises ont jusqu'au 10 mai 2022 à 12h pour déposer leur dossier. L'ouverture des plis est programmée le même jour à 19h.

**Vote des Budgets Primitifs 2022 :** sur proposition de la commission finances, les membres présents du conseil ont voté à l'unanimité les budgets primitifs 2022 en fonctionnement et Investissement : Commune, Lotissement « La Fontaine », Lotissement « La Fontaine II » et Photovoltaïque : cf page 4.

| | Fonctionnement | | | Investissement | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | Dépenses | Recettes | Solde | Dépenses | Recettes | Solde |
| **Commune** | 1 335 316,47 € | 1 335 316,47 € | 0,00 € | 1 317 659,13 € | 1 317 659,13 € | 0,00 € |
| **Lotissement « La Fontaine »** | 244 714,01 € | 244 714,01 € | 0,00 € | 94 312,00 € | 94 312,00 € | 0,00 € |
| **Lotissement « La Fontaine II »** | 100 000,00 € | 100 000,00 € | 0,00 € | 100 000,00 € | 100 000,00 € | 0,00 € |
| **Photovoltaïque** | 2 944,03 € | 2 944,03 € | 0,00 € | 12 250,00 € | 12 250,00 € | 0,00 € |

**La prochaine réunion du conseil municipal** est fixée au mercredi 11 mai à 20h30.

# Avis Municipal

## Remerciements Dons pour l'Ukraine

Les citoyens de Montilliers et des alentours ont fait preuve d'une grande générosité. En effet, la commune a récolté en quantité non négligeable, des vêtements, du matériel médical, des produits d'hygiène…. Remerciements pour tous ces dons qui nous sont parvenus afin d'aider les Ukrainiens. Énorme MERCI également aux Bénévoles qui ont trié, emballé ces nombreux produits de première nécessité.

**Merci**

## Enquête Publique RLPi

Le Projet de Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi), qui adapte à l'échelle locale la réglementation nationale régissant l'affichage publicitaire, est mis à consultation du public dans le cadre d'une enquête publique qui se tient du vendredi 22 avril au mercredi 25 mai 2022 inclus. Mr Raymond Lefevre, dirigeant d'entreprise en retraite, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur. Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier sera consultable :

- À l'hôtel d'Agglomération
- À la mairie de lys Haut Layon aux jours et heures habituels d'ouverture
- En téléchargeant sur le site de l'Agglomération du Choletais

## Élection Législatives 2022

Si vous voulez vous inscrire sur la liste électorale, vous avez jusqu'au mercredi 4 mai pour le faire en ligne et jusqu'au vendredi 6 mai pour faire la démarche en mairie ou par courrier.

## Info Accès aux Déchèteries

Au 1er septembre 2022 une carte d'accès sera obligatoire sur l'ensemble des déchèteries et éco-point de l'Agglomération du Choletais.
Dès maintenant, vous devez faire une demande de carte d'accès auprès de l'AdC ou à la mairie de Montilliers sauf si vous possédez déjà une carte de l'Agglomération du Choletais. La carte SMITOM n'est plus valide.
Cette carte (une seule par foyer et valable sur l'ensemble du territoire de l'AdC), est GRATUITE et donne droit à 12 passages par an.

## L'Abri Vélo Sécurisé

L'Agglomération du Choletais propose aux Montéglésiens un abri vélo sécurisé gratuit. Il est situé au 3 Place du Comte Hector. Pour obtenir votre clé d'accès et connaître les conditions d'utilisation, RDV à la mairie de Montilliers muni d'une pièce d'identité, la carte d'abonnement à Choletbus, Aléop et un chèque de caution de 15 € à l'ordre de TPC.

Vous rencontrez des difficultés pour régler vos factures d'eau, adressez vous en mairie (CCAS), une aide peut vous être octroyée moyennant justificatif (Dossier social)

**Poste à pourvoir :** la municipalité de Montilliers recherche un surveillant de baignade pour la période estivale du mercredi 6 juillet au dimanche 21 août 2022, pour une durée de 30 heures par semaine. Diplôme BNSSA obligatoire pour ce poste.

**Les articles et photos pour le bulletin municipal du 1er semestre 2022 sont à envoyer à la mairie avant le 1er juin. mairie.montilliers@wanadoo.fr**

# Vie Associative

## REV'Arts

Après 2 saisons sans pouvoir organiser de spectacle, La Compagnie REV'Arts repart avec la pièce « L'Enfant » de Carole Thibaut. Comme pour les autres saisons, l'entrée sera gratuite avec possibilité de faire un don au profit d'une l'association ou d'un particulier choisi par la Compagnie. Nous vous donnons donc rendez-vous au Parc de Tirpoil le mercredi 22 juin, le vendredi 24 juin, le samedi 25 juin, le dimanche 26 juin, le mardi 28 juin et le mercredi 29 juin. La représentation du dimanche est à 15h et 21h pour les autres jours.
Attention, ce spectacle est déconseillé aux moins de 12 ans.
Vous pourrez faire vos réservations au 02.41.46.11.43.
Au plaisir de vous retrouver.

Le bureau.

## Club de l'Âge Heureux

Petit rappel des différents évènements à venir pour le club de l'Âge Heureux :

- Le jeudi 12 mai, tarte aux fruits
- Le jeudi 9 juin, concours de belote des 3 communes à Montilliers,
- Le jeudi 16 juin, anniversaires des adhérents du 2ème trimestre,
- Le jeudi 30 juin, pique-nique du club.

Le club est ouvert les lundis pour le tarot et les jeudis pour la belote et le scrabble.
N'hésitez pas à venir.
À bientôt et portez-vous bien.

Le bureau.

# Évènements à venir

## Fête des Associations

La municipalité et les associations de Montilliers organisent une soirée Espagnole avec repas le vendredi 1er juillet à partir de 19h à la maison commune de Loisirs le Lys.
Feu d'artifice en fin de soirée.
*(Voir flyer à la fin du flash).*

## Familles Rurales – Art floral

Cours d'Art Floral dispensé par Mr Rannou :

**Mardi 24 Mai**
**20h30**
**salle annexe mairie**

Tarifs : 28 € pour les noms adhérents
18 € pour les adhérents
Inscriptions avant le mardi 17 mai auprès de Florence Lefèvre au 02.41.70.91.72 ou par mail famil-rural.montil@netcourrier.com
Apporter son matériel : pistolet à colle, torchons, couteau, sécateur, rallonge, ciseaux.

## Football ESM

**Assemblée Générale du club :**

- Le vendredi 3 juin salle Joly-Bourg
- La Joviale journée, le samedi 11 juin

Fin des championnats le week-end du 28 et 29 juin 2022

## Don de Sang

Rien qu'en Maine-et-Loire 790 dons sont nécessaires chaque semaine. 1heure c'est le temps qu'il faut pour donner son sang accueil et collation compris et sauver 3 vies.
Alors n'hésitez pas, vous avez plus de 18 ans, pesez plus de 50 kg et en bonne santé prenez rendez-vous sur :
Mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr
N'oubliez pas votre carte d'identité.
Prochaine collecte :

**le 27 Mai de 16h à 19h30 salle Leclerc.**

Vous pouvez retrouver toutes les collectes sur le site de EFS.

## École st Louis St Joseph

La kermesse est fixée au Samedi 2 juillet à la maison commune de Loisirs le Lys à partir de 16h.
A l'issue du spectacle des enfants, un repas est organisé sur réservation *(bon de réservation à la fin du flash)*. Soirée dansante animée par Jacklam.

La Commémoration du 8 Mai 1945 aura lieu ce jour à 11h. Dépôt de gerbe au Monument aux morts, allocution suivie du verre de l'amitié à la Mairie.

Retrouvez toutes les informations de la commune sur Cityall, l'application connectée des Montéglésiens. Et rendez-vous sur notre page Facebook @montilliers et sur le site : www.montilliers49.fr
Prochains articles à transmettre pour le flash le 15 juin 2022.

L'Entente Sportive de Montilliers vous propose

# LA JOVIALE JOURNEE

## SAMEDI 11 JUIN 2022

### RANDONNEE VTT
Départ entre 8h00 et 10h00
Parcours de 23 et 51 km

3€ en ligne
4€ sur place

### RANDONNEE PEDESTRE
Départ entre 8h00 et 10h00
Parcours de 6, 12 ou 18 km

3€ en ligne
4€ sur place

### REPAS
Inscription en ligne
Apéritif + Plateau repas + Café

10€ Adulte
6€ Enfant

### OLYMPIADES
A partir de 15h00 - Equipes de 6 personnes (mineurs acceptés)

5€ en ligne
par équipe

### SOIREE EXTERIEUR
Grillades sur place

**Ouvert à tous**

Au stade Rampillon des Magnils de Montilliers
Inscription en ligne sur le site :
https://www.helloasso.com/associations/es-montilliers
Pour plus d'informations vous pouvez nous écrire à animation.esm@outlook.fr

VENEZ NOMBREUX !

# KERMESSE MONTILLIERS

- 16H DANSES DES ENFANTS PUIS JEUX
- 20H45 ROUGAIL SAUCISSES PRÉPARÉ PAR DU SOLEIL DANS LA CUISINE
- SOIRÉE DANSANTE ANIMÉE PAR JACKLAM

## SAMEDI 2 JUILLET
## SALLE MCL LE LYS

APEL ECOLE SAINT Saint Joseph

Reservation des repas via Helloasso
> renseignements sur
apelmontilliers@gmail.com

# MONTILLIERS

## Lieu-dit "Les Pains Bénits"

## BALL-TRAP

Samedi 18 juin 2022 de 14h à 23h

Dimanche 19 juin 2022 de 10h à 22h

## CONCOURS DE PALETS

Samedi 18 juin 2022
Dimanche 19 juin 2022
à 15h

Buvette - Sandwichs - Tombola

Organisés par la Société de Chasse de Montilliers

# NOUS RECRUTONS DES OUVRIER(E)S VITICOLES SAISONNIER(E)S H/F

**Rejoignez-nous sans attendre !**

- Débutant(e) accepté(e)
- Covoiturage possible

TERRITOIRE :
VIHIERSOIS - THOUARCÉEN - BRISSACOIS

**Renseignements & inscription :**

**02 41 56 11 13**

**initiatives.emplois@orange.fr**

Initiatives Emplois — Inter Emploi Layon Saumurois — Initiatives Emplois Services

# FÊTE DES ASSOCIATIONS DE MONTILLIERS

avec la participation de la commune

## SOIRÉE ESPAGNOLE

## VENDREDI 1ER JUILLET 2022 À PARTIR DE 19H

## FEU D'ARTIFICE

Repas et soirée dansante animée par « 2night » à la MCL

1er apéro OFFERT

Adulte : 15 €

Enfant jusqu'à 12 ans : 8 €

**RÉSERVATIONS**

Mairie :
02 41 75 81 54
Jany Martin :
02 41 71 39 74
Renée Beaumont :
02 41 46 11 43

Permanence billetterie les samedis 11 et 18 juin de 10h à 12h à la mairie.
Réservation ferme à réception du réglement à l'ordre de l'Amicale St Joseph avant le 18 juin.